

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société pédagogique genevoise  
**Herausgeber:** Société pédagogique genevoise  
**Band:** - (1911)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Communications du Comité  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-242891>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# BULLETIN

DE LA

## SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

---

### DÉCLARATION

*Le Comité tient à déclarer qu'il ne s'est occupé en aucune façon du projet de loi sur l'instruction publique actuellement soumis au Grand Conseil.*

*En conséquence, nos collègues voudront bien n'accorder aucune créance aux propos qui se colportent à ce sujet, tout particulièrement en ce qui concerne la question des traitements.*

---

**Assemblée générale du 2 mars 1911,  
petite salle de l'Institut.**

Présidence de M. Edmond MARTIN, président.

---

#### 1° Communications du Comité.

##### *Candidatures.*

M<sup>me</sup> M. Grange-Traber, M<sup>lles</sup> M. Chypre et H. Blanc, M. E. Mingard sont reçus, à l'unanimité, membres de la Société.

##### *Travaux futurs.*

Consultée par M. le président, l'Assemblée renvoie au Comité la mise à l'étude des deux questions suivantes :

- a) *Le programme primaire ;*
- b) *La discipline à l'école.*

La période pour laquelle a été adopté le programme actuel de l'école primaire genevoise prenant fin avec l'année scolaire 1910-1911, il est probable que le Département de l'Instruction

publique reverra ce programme. Il serait utile qu'à cette occasion, la Société pédagogique présentât à M. le chef de l'Instruction publique quelques observations recueillies durant ces six dernières années.

D'autre part, la question de la discipline à l'école devant faire l'objet d'une séance plénière du corps enseignant primaire, la Société pédagogique ne peut s'en désintéresser. Il est temps d'ailleurs de chercher à apporter un peu d'encouragement au personnel enseignant, dans cette partie souvent si difficile de sa tâche.

**2<sup>o</sup> Rapports annuels du président, du trésorier,  
du bibliothécaire et de la Commission de gestion  
pour l'exercice 1910.**

**a) RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE  
PENDANT L'EXERCICE 1910.**

Présenté par M. Edmond MARTIN, président.

Mesdames et Messieurs,

Varié autant que possible les ordres du jour de nos six séances réglementaires de 1910, telle a été la constante préoccupation de votre Comité.

C'est ainsi que, d'une communication de M. le Dr Ed. Claparède sur l'écriture allemande, nous avons passé à la sans cesse renaissante question de l'enseignement du français à l'école primaire, puis à l'éducation des anormaux et à l'enseignement du dessin, sans compter la belle séance consacrée à l'Esquisse d'une science pédagogique, de M. Lucien Cellérier.

C'est dire combien notre activité s'est diversifiée pendant cet exercice, et ce fait est heureux, car il montre que, tout en ayant souci de votre tâche quodidienne, vous n'entendez, en aucune façon, vous désintéresser des spéculations de la science pure ou des efforts accomplis autour de vous dans les multiples domaines de l'éducation populaire.

M. Claparède s'est souvent demandé s'il y avait une utilité quelconque à enseigner l'écriture gothique aux élèves de nos classes élémentaires. L'enfant se trouve en présence de nombreuses difficultés, hors de proportion avec le résultat acquis. A peine connaît-il un moyen d'exprimer sa pensée, qu'on lui